



Séance du lundi 25 mars 2019

Date de la convocation: 19/03/2019

Date d'affichage de la convocation : 19/03/2019

Membres en exercice : 10	<i>L'an deux mille dix-neuf et le vingt-cinq mars 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire</i>
Présents : 8	Présents : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE
Votants: 9	
Pour: 9	Représentés: Geneviève FOUCONNIER
Secrétaire de séance: MASSEY Laurence	Excusés: Guy CLARAC Absents:

Objet: Affectation du résultat de fonctionnement - preneron - DE_2019_009

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 116 346.32

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	99 964.26
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	73 202.01
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	16 382.06
Résultat cumulé au 31/12/2018	116 346.32
A.EXCEDENT AU 31/12/2018	116 346.32
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	86 517.84

Solde disponible affecté comme suit:

* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)

* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002) 29 828.48

B.DEFICIT AU 31/12/2018

Déficit résiduel à reporter - budget primitif

Fait et délibéré à PRENERON, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Guy FAVAREL

Date réception Préfecture
et Publication le 26/03/2019